

# Échos du CE TRT-France



TRT, le 3 juillet 2012

Session extra-ordinaire du mardi 3 juillet 2012  
Les élus CFDT : Jean Vary, Evelyne Chastaing, Lionel Thavot, Françoise Soyer, David Faure.

## Transfert de l'activité IR vers SOFRADIR : La précipitation est préjudiciable à la bonne conduite de ce projet !

Le CE de TRT-Fr était convoqué mardi 3 juillet en séance extraordinaire pour la présentation du rapport d'analyse mené par le cabinet Syndex.

**Leur jugement est sans appel : l'opération diligentée par la DGA doit aller vite, au moins au niveau du processus social, ce qui est préjudiciable à la bonne conduite de ce projet !**

Dans cette précipitation, seules les grandes lignes du projet sont présentées. Le tout entouré de beaucoup de communication mais finalement peu d'informations concrètes. Aucun business plan, aucune organisation cible lors du passage à Sofradir, pas de localisation géographique précise, aucun engagement d'activités du GIE vers Sofradir, pourtant essentiels à court et moyen terme, n'ont été présentés. Ils sont en construction !!!

### Il est difficile pour les salariés et leurs représentants d'avoir une vision claire de ce projet.

Face à ce manque criant d'éléments d'analyse et à cette précipitation, les élus ont unanimement dénoncé cette manière de faire. Ci-dessous la déclaration faite en séance :

*"L'ensemble des élus du Comité d'Entreprise constate que l'expertise montre que la précipitation est préjudiciable à la bonne conduite de ce projet. Les experts basent leur analyse sur :*

- *L'absence d'un business plan engageant SOFRADIR, décliné en production et études, par technologie, et les moyens associés pérennisant leur activité actuelle ;*
- *L'absence de description assez précise de l'organisation après regroupement avec l'équipe de Safran, au sein de l'organisation Sofradir, cadrant le rôle de chacun à court et moyen terme et justifiant ou non pour tous, l'ancrage en région parisienne ;*
- *Une clarification des moyens qui seront nécessaires à l'activité de l'entité cédée et à celle qui reste dans TRT et le GIE ; un détournement qui s'explique par le fait que le fonctionnement actuel est dans la réalité du quotidien très imbriqué ;*
- *L'absence de communication d'un certain nombre d'autres documents tels que : le pacte d'actionnaires qui existe pourtant, le projet de cession, ...*

*De ce fait, les élus estiment que l'expertise n'a pu être que partiellement menée. Elle n'éclaire les élus que sur le cadre du projet, i.e les grandes lignes. Le contenu, le corps du projet restent à construire. D'ailleurs, le PDG de Sofradir avait indiqué lors du CE, du 8 juin dernier, que le business plan serait réalisé fin septembre-début octobre afin d'être présenté aux Assemblées des Actionnaires du GIE et de Sofradir. **Nous demandons donc que l'ensemble des éléments manquants soit fourni afin que l'expertise puisse être menée à terme.**"*

Comme l'a souligné le directeur du GIE III-V Lab, l'activité actuelle organisée entre R&D et production de petites séries va être transformée en activité production. Sofradir est une entreprise qui fait avant tout des produits. Ceci est donc indéniablement un changement que les salariés doivent pouvoir appréhender dans leur future affectation. Ce n'est pas le cas aujourd'hui !

### Nous ne pouvons pas laisser nos collègues dans cette situation d'incertitude !

Fort de ces constats et en appui de l'action lancée par les élus du CE et du CCE afin d'obtenir le contenu du projet, les **Organisations Syndicales ont écrit au DRH de Thales SA** (aussi Président du CCE de Thales SA). Nous lui demandons de **laisser au processus social le temps nécessaire à l'élaboration des documents d'analyse** et à leur présentation tant aux instances représentatives du personnel, qu'au personnel concerné par ce transfert et dans le même temps, à l'image de ce qui se fait chez Sagem, **d'ouvrir une négociation sur l'accompagnement social de ce projet** (lieu géographique d'implantation des activités transférées et ses conséquences, possibilités de retour au sein du Groupe Thales pour les personnes transférées, valorisation du transfert pour les salariés).



**Agissons pour des mesures justes et équitables !**

Retrouver toute l'actualité CFDT de TRT-Fr sur notre site internet : <http://www.cfdt-thales.com/hors-division/thales-sa/trt.html>